

## Mission Générale d'Insertion

### Appel à projet 20... – 20...

**Pour éviter tout retard dans l'instruction du dossier, merci de le compléter entièrement**

Action de remobilisation  Action de qualification

#### Intitulé de l'action

1<sup>ère</sup> Demande

Reconduction pour la ..... fois

Bassin d'Education Formation : -----

Etablissement : -----

-----  
-----

Personne à contacter : -----

Date de la commission insertion où a été discuté puis validé ce projet : -----.

***Deux dossiers sont adressés par l'animateur du Bassin d'Education Formation***

*un pour instruction à la MGI par mail [ce.mgi@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.mgi@ac-nancy-metz.fr)*

*un pour avis à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (à l'attention de l'IEN – IO).*

**pour le mercredi 27 juin 2012**

1 – A quels constats répond l'action proposée ?

---

---

---

---

---

2 – Analyse, statistiques, diagnostics :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

3 – Public potentiel repéré (caractéristiques, effectifs estimés ...) :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

4 – A quel(s) axe(s) de travail du contrat d'objectifs de l'établissement correspond cette action ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

5 – Mise en œuvre :

Date de début et de fin	Durée Hebdomadaire	Organisation Pédagogique	Alternance

6 – Equipe d'accompagnement prévue :

Nom Prénom	Statut	Quotité	Paiement - Poste - HSE/IPE - Vacations - Prest/service	Domaines d'intervention et/ou compétences	Rôle

7 – Critères d'évaluation retenus pour mesurer l'atteinte des objectifs fixés pour l'action :

Impact attendu de l'action	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative

8 – Les moyens sollicités :

<b>Poste</b>	<b>HSE</b>	<b>IPE</b>	<b>Vacation</b>	<b>Frais de fonctionnement (frais de déplacement, fourniture...)</b>	<b>Prestation de service (factures...)</b>
			€	€	€

9 – Dans le cas d'une demande de reconduction :

⇒ Effectifs en 2011 – 2012 :

Nombre d'élèves en début de formation


Effectif en fin de formation

Pour les actions à entrées et sorties permanentes

Nombre cumulé d'élèves tout au long de l'année

⇒ Situation connue ou prévisible des élèves ayant suivi cette formation :

Poursuite d'études


En recherche de solution

Contrats en alternance


Autres

Emploi

Situation inconnue

Autres contrats aidés

⇒ Difficultés rencontrées et axes de progrès :

.....

.....

.....

10 – Avis de la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale :

.....

Expertise pédagogique : .....

.....

Fait à :

le :

**Signature du chef d'établissement**


11 – Budget prévisionnel de l'action :

DEPENSES	%	Montant en euros	RECETTE	%	Montant en euros
<b>1 - Personnel enseignant</b>			<b>1 - Personnel enseignant</b>		
Personnel en activité			Etablissement : ressources établissement (HSE, poste ex : TZR)		
a) Rémunération brute chargée*					
<b>Poste(s)</b> Nombre et coût brut chargé					
-					
-					
<b>HSE</b> Nombre et taux horaire brut chargé			Etat – MGI FSE		
<b>Total personnel enseignant</b>			<b>Total personnel enseignant</b>		
<b>2 - FONCTIONNEMENT</b>			<b>2 - FONCTIONNEMENT</b>		
Personnel non enseignant : - IPE - Vacations (, agent administratif, Infirmière...)			Etablissement : taxe d'apprentissage, autres recettes générées par l'action (vente de produits...)		
<b>Prestataires externes</b> (préciser)					
<b>Dépenses directes liées aux bénéficiaires</b>					
Frais de déplacement			Etat – MGI - FSE		
Sorties et activités					
Achat matières premières et fournitures					
Amortissement matériel pédagogique					
Location : Matériel pédagogique					
Frais de déplacement des personnels			Conseil Régional de Lorraine (Budget équité sociale...)		
Divers à préciser					
<b>Dépenses indirectes liées aux bénéficiaires</b>					
<b>Total fonctionnement</b>			<b>Total fonctionnement</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>		

\* Rémunération brute chargée : Salaire brut + charges patronales : cotisations sociales et pension civile contractuels : salaire et HSE : +35 % - titulaires : salaires : +70%